

CORPORATION TC ÉNERGIE

PLACEMENT D' ACTIONS ORDINAIRES NOUVELLEMENT ÉMISES

Le 4 août 2022

Un prospectus préalable de base définitif daté du 22 janvier 2021 contenant de l'information importante au sujet des actions ordinaires a été déposé auprès de l'autorité en valeurs mobilières de chacune des provinces et de chacun des territoires du Canada et auprès de la Securities and Exchange Commission (la « SEC »). Un supplément de prospectus provisoire a été déposé auprès de l'autorité en valeurs mobilières de chacune des provinces et de chacun des territoires du Canada et auprès de la SEC. Un exemplaire du prospectus préalable de base définitif, de toutes ses modifications et de tout supplément de prospectus préalable applicable qui a été déposé doit être transmis avec le présent document. Vous pouvez obtenir ces documents gratuitement en consultant SEDAR, au www.sedar.com, et EDGAR sur le site Web de la SEC, au www.sec.gov.

Le présent document ne révèle pas de façon complète tous les faits importants relatifs aux titres offerts. Il est recommandé aux investisseurs de lire le prospectus préalable de base définitif, toutes ses modifications et tout supplément de prospectus préalable applicable que la Société a déposés auprès des autorités en valeurs mobilières de chacune des provinces et de chacun des territoires du Canada et auprès de la SEC pour obtenir l'information relative à ces faits, particulièrement les facteurs de risque liés aux titres offerts, avant de prendre une décision d'investissement. Les renseignements contenus dans la présente communication remplacent les renseignements qui figurent dans le supplément de prospectus provisoire dans la mesure où ils mettent à jour ces renseignements.

La présente communication ne constitue pas une offre de vente ni la sollicitation d'une offre d'achat, et aucune vente de ces titres ne peut être effectuée dans un territoire où une telle offre, sollicitation ou vente serait illégale avant l'enregistrement ou l'admissibilité en vertu des lois sur les valeurs mobilières d'un tel territoire.

La Société a déposé une déclaration d'enregistrement (y compris un prospectus) auprès de la SEC aux fins du placement auquel la présente communication se rapporte. Avant d'investir, vous devriez lire la déclaration d'enregistrement, le supplément de prospectus provisoire et les autres documents que la Société a déposés auprès de la SEC pour obtenir des renseignements plus complets au sujet de la Société et du placement. Vous pouvez obtenir ces documents gratuitement en consultant EDGAR sur le site Web de la SEC au www.sec.gov. Par ailleurs, la Société, tout preneur ferme ou tout courtier participant au placement vous fera parvenir le prospectus et le supplément de prospectus s'y rapportant si vous en faites la demande aux États-Unis à RBC Capital Markets, LLC, à l'adresse 200 Vesey Street, 8th Floor, New York, NY 10281-8098, à l'attention d'Equity Syndicate, ou par téléphone au 877-822-4089 ou par courriel à equityprospectus@rbccm.com, ou au Canada à RBC Dominion valeurs mobilières Inc., à l'adresse 180 Wellington Street West, 8th Floor, Toronto (Ontario) M5J 0C2, à l'attention de Distribution Centre, ou par téléphone au 1-416-842-5349 ou par courriel à Distribution.RBCDS@rbccm.com, ou encore au Canada auprès de Scotia Capitaux Inc., à l'attention d'Equity Capital Markets, à l'adresse Scotia Plaza, 62nd Floor, 40 King Street West, Toronto (Ontario) M5H 3Y2, ou par téléphone au 1-416-863-7704, et aux États-Unis auprès de Scotia Capital (USA) Inc., à l'attention d'Equity Capital Markets, à l'adresse 250 Vesey Street, 24th Floor, New York, NY 10281, ou par téléphone au 1-212-225-6853 ou par courriel à equityprospectus@scotiabank.com.

ÉMETTEUR :	Corporation TC Énergie (la « Société »)
ÉMISSION :	Placement (le « placement ») de 28 400 000 actions ordinaires (les « actions ordinaires ») nouvellement émises de la Société
MONTANT :	1 803 400 000 \$ CA, compte non tenu de l'option de surallocation
PRIX D'ÉMISSION :	63,50 \$ CA par action ordinaire
OPTION DE SURALLOCATION :	Les preneurs fermes auront une option leur permettant d'acheter un nombre d'actions ordinaires supplémentaires représentant au plus 10 % de l'émission au prix d'émission, qu'ils pourront exercer à tout moment jusqu'au 30 ^e suivant la clôture.
EMPLOI DU PRODUIT :	Le produit net tiré du placement sera affecté, directement ou indirectement, avec d'autres sources de financement et des fonds en caisse, au financement des coûts associés à la construction du gazoduc Southeast Gateway. Avant d'être affecté de la sorte, le produit net tiré du placement pourrait être utilisé temporairement pour réduire la dette ou être investi dans des placements liquides à court terme.
DIVIDENDES :	La déclaration et le versement de dividendes sur les actions ordinaires par la Société sont laissés à la discrétion du conseil d'administration de la Société. Dans le passé, les dividendes sur les actions ordinaires étaient payables vers le dernier jour des mois de janvier, d'avril, de juillet et d'octobre. Le premier dividende que les souscripteurs du placement auront le droit de recevoir, s'ils continuent de détenir les actions ordinaires à la date de clôture des registres, sera le dividende déclaré à l'égard du trimestre clos le 30 septembre 2022 et payable vers le 31 octobre 2022.
FORME DU PLACEMENT :	Appel public à l'épargne dans toutes les provinces et tous les territoires du Canada et aux États-Unis au moyen d'un supplément de prospectus au prospectus préalable de base de la Société daté du 22 janvier 2021, ainsi qu'à l'échelle internationale comme l'autorise expressément la Société.
FORME DE PRISE FERME :	Acquisition ferme, sous réserve d'une syndication et d'une convention de prise ferme mutuellement acceptable comportant des clauses de résiliation en cas de force majeure, de changement réglementaire et de changement défavorable important survenant d'ici la clôture.

CORPORATION TC ÉNERGIE

PLACEMENT D' ACTIONS ORDINAIRES NOUVELLEMENT ÉMISES

Le 4 août 2022

INSCRIPTION À LA COTE :	Les actions ordinaires existantes de la Société sont négociées à la Bourse de Toronto et à la New York Stock Exchange sous le symbole « TRP ».
ADMISSIBILITÉ AUX FINS DE PLACEMENT :	En vertu de la législation canadienne applicable, les actions ordinaires seront des « placements admissibles » pour les REER, les REEE, les FERR, les REEI, les CELI et les RPDB.
CHEFS DE FILE :	RBC Marchés des Capitaux et Banque Scotia
RÉMUNÉRATION DES PRENEURS FERMES :	3,5 %
CLÔTURE :	Le 10 août 2022